

**Document généré le mardi 05 mars 2019 à 09:05**

**Avis d'attribution n°1**

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 05/03/19	05/03/19			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					

**Service : DAF**

**Classification CPV :**

Principale : **45200000** - Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

**MARCHE SANS SUITE**

**COMMUNE DE LA VALETTE DU VAR**

M. Le Maire  
Place Général de Gaulle  
83160 La Valette du Var  
Tél : 04 94 61 90 90 - Fax : 04 94 61 90 66



Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<b>Objet du marché</b>	<b>CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE</b> - Lot 1 Désamiantage - Lot 2 Démolition - Lot 3 Terrassement - VRD - Lot 4 Fondations - Lot 5 Construction légère modulaire - Lot 6 Alarme Intrusion et incendie - Lot 7 Réseau informatique téléphonique et PC ondulées
<b>Référence acheteur</b>	MAPA2018-28
<b>Nature du marché</b>	Travaux
<b>Procédure</b>	Procédure adaptée
<b>Code CPV principal</b>	<b>45200000</b> - Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil  La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique 40 % : Prix
<b>Procédures de recours</b>	Instance chargée des procédures de recours : <b>Tribunal administratif de Toulon</b> 5 rue Racine BP 40510 - 83041 Toulon - Cedex 9 Tél : 0494427930 - Fax : 0494427989 <a href="mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr">greffe.ta-toulon@juradm.fr</a>

## ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Lot 1 : Désamiantage	CE LOT A ÉTÉ DÉCLARÉ SANS SUITE
Lot 2 : Démolition	CE LOT A ÉTÉ DÉCLARÉ SANS SUITE
Lot 3 : Terrassement - VRD	CE LOT A ÉTÉ DÉCLARÉ SANS SUITE
Lot 4 : Fondations	CE LOT A ÉTÉ DÉCLARÉ SANS SUITE
Lot 5 : Construction légère modulaire	CE LOT A ÉTÉ DÉCLARÉ SANS SUITE
Lot 6 : Alarme Intrusion et incendie	CE LOT A ÉTÉ DÉCLARÉ SANS SUITE
Lot 7 : Réseau informatique téléphonique et PC ondulées	CE LOT A ÉTÉ DÉCLARÉ SANS SUITE

### Renseignements complémentaires

Conformément à l'article 98 du décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics, il est décidé de déclarer sans suite le marché, motivé par le fait que les travaux peuvent être réalisés pour un coût nettement moins élevé sur des bases techniques nouvelles.

En effet, l'objet du marché nécessite une redéfinition du besoin afin de pouvoir clairement identifier l'offre économiquement la plus avantageuse.

En conséquence, une nouvelle procédure de marché sera mise en place dans les prochaines semaines.

Le pouvoir adjudicateur a agi, en l'espèce, selon une démarche claire et cohérente conformément à la doctrine des Marchés Publics.

Envoi le 05/03/19 à la publication

Marches-Publics.info V9.7